

Licence professionnelle activités juridiques métiers du notariat

Diplôme national - bac+3 - formation à temps plein



Les codes de référence utiles pour solliciter votre CPF sont disponibles sur : sfc.univ-rennes1.fr

Informations et inscriptions

Université de Rennes 1
Service formation continue
 6, rue Kléber - CS 16926
 35069 Rennes CEDEX
 Tél : 02 23 23 39 50
sfc@univ-rennes1.fr

Contacts

Chargée de mission
 Pascale BURBAN

Assistante de formation
 Françoise RAZANAMARO

Coordination pédagogique

Gwénaëlle DURAND-PASQUIER
 professeur
 faculté de droit et de science
 politique

En savoir plus :
sfc.univ-rennes1.fr

Public

Ce diplôme est ouvert en formation initiale et intègre chaque année quelques professionnels souhaitant s'orienter vers le notariat ou renforcer leurs compétences dans ce domaine.

Les stagiaires ont préalablement travaillé au sein d'une étude notariale, de groupes immobiliers ou d'agences immobilières.

La formation s'adresse également aux personnes ayant effectué du secrétariat juridique. En outre, les candidats doivent justifier de connaissances solides en droit.

Objectifs, compétences développées

La licence professionnelle métiers du notariat a vocation à favoriser une insertion professionnelle immédiate.

Elle forme des juristes capables de :

- maîtriser la législation encadrant les différents régimes matrimoniaux, les règles juridiques relatives aux donations et libéralités, ainsi que celles gouvernant la liquidation des successions simples ;
- disposer de connaissances élémentaires en droit des sociétés et de bonnes connaissances en droit des sûretés (réelles et personnelles), en droit de l'urbanisme, de l'immobilier et de la construction ;
- maîtriser la technique de la rédaction d'actes, utiliser les outils de la négociation immobilière et connaître les règles de la publicité foncière ;
- constituer un dossier, l'analyser en vue de repérer les problèmes juridiques posés avant transmission au notaire ;
- rédiger des projets d'actes authentiques en vue de la signature par le notaire et taxer les actes rédigés ;
- assurer le suivi des dossiers et le respect des délais et des procédures ;
- effectuer les formalités en vue de la publication d'un acte ;
- effectuer une veille juridique et agir dans le respect des règles d'éthique et de déontologie de la profession.

Débouchés

La licence professionnelle prépare aux fonctions de :

- clerc de notaire ;
- clerc aux actes courants ;
- clerc aux formalités ;
- clerc aux successions ;
- négociateur ;
- attaché au service juridique.



en partenariat avec le conseil régional des notaires



Modalités pratiques

Prix de la formation :

- 4 055 € (droits d'inscription universitaire compris)

Durée :

- formation à temps plein sur 1 an :
- cours théoriques de septembre à avril
- stage pratique de mai à août

Lieu :

- Rennes

Nombre de places :

- 5 en formation continue (effectif total : 25)

Constitution du dossier :

- dossier de candidature
- curriculum vitae
- lettre de motivation
- 2 photos d'identité
- photocopies des diplômes
- photocopie d'un justificatif d'identité

Calendrier

Date limite de dépôt de dossier :

- avant le 15 juin

Début des cours :

- mi-septembre

Condition d'accès

Être titulaire d'un diplôme national de niveau bac+2 minimum dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle : 2^e ou 3^e année de licence en droit, administration économique et sociale (AES), DUT carrières juridiques, DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) en droit immobilier, BTS immobilier, BTS notariat.

Sélection des candidats :

- examen du dossier de candidature ;
- entretien de recrutement avec la commission pédagogique composée d'universitaires et d'intervenants professionnels.

Organisation pédagogique

La licence professionnelle est organisée sur deux semestres : elle comprend des cours théoriques et pratiques, la réalisation d'un projet tuteuré et un stage de 12 semaines.

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de leur année de formation par :

- des universitaires qui les forment sur un plan théorique et assurent un suivi du mémoire et du projet tuteuré ;
- des professionnels issus du milieu du notariat qui leur apportent des enseignements pratiques et les suivent lors de leur stage et de leur projet tuteuré.

Programme

La formation se déroule à temps plein : les enseignements théoriques, d'une durée de 287 heures, ont lieu de septembre à fin avril, à temps plein. Le stage pratique se déroule de mai à août.

Le programme de formation se découpe en unités d'enseignements (UE), réparties entre le semestre 1 et le semestre 2.

UE 1 - droit de l'immeuble (74 h - 8 ECTS¹) :

- droit immobilier et de la construction (38 h) ;
- droit de l'urbanisme (12 h) ;
- droit rural (12 h) ;
- droit de la copropriété (12 h).

UE 2 - entreprise et garanties (48 h - 8 ECTS) :

- régime des obligations (12 h) ;
- droits des sûretés réelles et personnelles (24 h) ;
- droit du fonds de commerce (12 h).

UE 3 - connaissances techniques (69 h - 8 ECTS) :

- rédaction des actes juridiques et technique contractuelle (24 h) ;
- outils de négociation (12 h) ;
- déontologie (12 h) ;
- fiscalité (9 h) ;
- anglais juridique (12 h).

UE 4 - droit patrimonial de la famille (96 h - 8 ECTS) :

- régimes matrimoniaux (36 h) ;
- droit des successions et des libéralités (60 h).

1 - European credit transfer system : système européen de transfert et d'accumulation de crédits

**UE 5 - projet tuteuré (12 ECTS) :**

- résolution d'un cas pratique : les stagiaires et les étudiants travaillent en petits groupes, sous la direction d'un professionnel.

UE 6 - stage (12 ECTS) :

- stage au sein d'une étude notariale, entre les mois de mai et d'août, donnant lieu à un mémoire.

Séminaires professionnels

L'enjeu de ces séminaires est, d'une part, de bénéficier de l'expérience et des compétences de professionnels dans le domaine de la rédaction des actes notariés, de la négociation, de la fiscalité ou encore des liquidations de régimes matrimoniaux et de successions.

Les séminaires professionnels prendront, d'autre part, la forme d'un encadrement de projets tuteurés par des professionnels : il s'agit de la résolution de cas pratiques et de dossiers effectués par les stagiaires et les étudiants par petits groupes. Les thématiques de travail collectif sont proposées par les tuteurs professionnels.

Les projets tuteurés donnent lieu à une soutenance en avril.

Cellule insertion professionnelle

À destination des stagiaires en reprise d'études ou engagés dans un processus de validation d'acquis, nous vous accompagnons dans vos recherches d'emploi ou de stage :

- en vous apportant un service comportant des ateliers, un module de techniques de recherche d'emploi en ligne, un forum d'échange et un accès à nos réseaux sociaux ;
- en sélectionnant des offres, au sein des sites d'emploi en lien avec les formations de l'université de Rennes 1 ;
- en effectuant une revue de presse vous permettant d'aborder le marché caché de l'emploi ;
- en renforçant votre présence au cœur des manifestations d'entreprises.

La cellule IP met également à votre disposition, des enquêtes d'insertion sur les diplômés de l'université de Rennes 1.